



Martinique Formation Holding

La sécurité ne s'improvise pas



PROGRAMME DE FORMATION CACES® R390

Ref.FCA39001

Désignation de la formation

La formation CACES est une composante essentielle de la formation sécurité. Elle permet la conduite de tout un ensemble d'engins spécialisés, notamment pour être utilisé en manutention. Conduire en sécurité nécessite d'être formé et de respecter quelques règles, notamment la connaissance de son engin et de son environnement de travail.

Objectif de la formation

Conduire en sécurité, respecter la réglementation à la conduite en sécurité.

- Comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements de la grue auxiliaire de chargement de véhicule pour les utiliser dans des conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance.
- Réaliser en sécurité les opérations de manutention prescrites avec la grue auxiliaire de chargement de véhicule, conformément aux dispositions de la recommandation 390 de la CNAMTS.

Public

- Toute personne n'ayant jamais suivi de formation à la sécurité au sens de l'article R4323-55 du code du travail
- Toute personne utilisant, même occasionnellement une grue auxiliaire de chargement de véhicule. Personne débutante et/ou expérimenté.

Modalité d'accès à la formation

- Apte médicalement
- Avoir 18 ans minimum
- Etre muni des équipements de protection individuelle (EPI): tenue de travail, gants et chaussures de sécurité.
- Tout renouvellement doit être justifié par la présentation de l'attestation de formation précédente

Nombre de stagiaire minimum, maximum par session

De 1 à 6 personnes.

Durée de la formation

1 à 5 jours en fonction du niveau du stagiaire

Siret : 502 886 575 00021 – APE : 8559A
Centre Commercial LA FONTAINE ZAC DE TERREVILLE – 97233 SCHOELCHER
0596 71 43 28 – 0696 31 60 63 – martiniqueformationholding@orange.fr

Programme de la formation

Formation théorique

REGLEMENTATION ET TEXTE DE LA SECURITE

- ✓ Identifier les différentes instances et organismes de prévention : IT, CRAM, médecine du travail, OPPBTP, contrôle technique, CHSCT
- ✓ Citer les rôles et responsabilités (chef de chantier, conducteur, élingueur)

CLASSIFICATION ET TECHNOLOGIES

- ✓ Identifier les caractéristiques fonctionnelles et les conditions d'utilisation courantes des grues auxiliaires
- ✓ Citer les différents organes de services et dispositifs de sécurité, leur technologie et leur fonction

SECURITE

- ✓ Identifier les principaux risques lors de l'utilisation de la grue auxiliaire : chute de la charge, renversement, heurts ; et définir la conduite à tenir pour les éviter
- ✓ Identifier les principaux risques liés à l'environnement (vent, gel, brouillard, lignes électriques, circulation, obstacles...) et définir la conduite à tenir pour les éviter
- ✓ Connaître les règles de conduite, de circulation, de stationnement à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise, de signalisation de chantier temporaire
- ✓ Utiliser les informations données par la lecture de la plaque de charges et en déduire les conditions de stabilité
- ✓ Interpréter la signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation
- ✓ Connaître les distances de sécurité avec les conducteurs électriques
- ✓ Connaître les vérifications et les opérations de maintenance de son ressort

Formation pratique

ADEQUATION

- ✓ Vérifier l'adéquation de la grue auxiliaire à l'opération de manutention envisagée

VERIFICATIONS

- ✓ Effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise de poste et en fin de poste
- ✓ Positionner le véhicule pour la manœuvre ; baliser la zone

POSITIONNEMENT

- ✓ Caler et mettre en place les stabilisateurs, vérifier l'horizontalité du véhicule
- ✓ Réaliser les manœuvres de positionnement avec souplesse et précision

MANOEUVRES

- ✓ Elinguer la charge
- ✓ Utiliser différents dispositifs porte-charge

- ✓ Effectuer les différents mouvements décomposés en positionnant la charge à un endroit précis visible
- ✓ Effectuer les différents mouvements synchronisés en positionnant la charge à un endroit précis visible
- ✓ Maitriser le balancement de la charge
- ✓ Prendre et poser la charge à un endroit précis non visible en respectant les gestes de commandement et de communication
- ✓ Réaliser les manœuvres de levage avec souplesse et précision
- ✓ Remettre la grue auxiliaire en position de transport avant chaque déplacement
- ✓ Repérer les anomalies et difficultés rencontrées afin de le signaler à sa hiérarchie

MAINTENANCE

- ✓ Effectuer les opérations de maintenance de premier niveau

OPTION TELECOMMANDE

SECURITE

- ✓ Enumérer les risques liés à l'utilisation de la télécommande
- ✓ Vérifier les équipements de transmission

MANŒUVRES

- ✓ Se positionner hors de la zone de risque par rapport au véhicule, à la charge et à l'environnement
- ✓ Effectuer les différents mouvements décomposés en positionnant la charge à un endroit précis et visible
- ✓ Effectuer les différents mouvements synchronisés en positionnant la charge à un endroit précis visible
- ✓ Maitriser le balancement de la charge

Modalité pédagogique

La partie théorique est développée en salle en utilisant les moyens adaptés à la diffusion des diaporamas pédagogique mais également à la projection de support vidéo afin de présenter des situations de travail auquel les candidats seront exposés

Vidéo projecteur pour la diffusion des diaporamas pédagogique pour la partie théorique (video-projecteur, tableau blanc, paperboard...).

Suivi d'exercices pratique terrain en respectant une progression pédagogique adaptée au niveau de chacun en adéquation avec le cahier des charges imposés par la **R390** de la **CNAMTS**.

Lieu de la formation

Les formations théoriques s'effectueront à :

- Martinique Formation Holding
- L'entreprise du salarié

En accord avec l'entreprise cliente.

Modalité d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation, et le cas échéant de l'examen

- Test théorique : QCM suivant la fiche d'évaluation des connaissances théoriques annexes 3.1 de la recommandation R390 de la CNAMTS (utilisation des engins de chantier)
- Test pratique : En adéquation avec les exercices imposés par la recommandation R390 de la CNAMTS.

Formalisation à l'issu de la formation

Formation théorique et pratique : Autorisation de conduite pré écrite à remplir et délivré par l'employeur (attestation de formation)

Validation de l'examen : certificat d'aptitude à la conduite en sécurité et autorisation de conduite

Responsable pédagogique

Monsieur RUSTER Julien

Animateur de formation

Formateur expérimenté

Catégories de la Recommandation R390 :

Celle-ci est manuelle avec option ou uniquement télécommande:



En potence



En montage coulissant



Derrière la cabine



En position centrale